

Cher ami,

Je te remercie de nous avoir fait parvenir le texte de Joseph Facal publié dans le Journal de Montréal dont le titre était: Percer le rocher. Ce texte disait sommairement qu'en utilisant moins d'impôts pour financer des services publics qui ne sont pas suffisamment tarifés, nous serions plus conscients des coûts des services publics.

En quoi y-a-il un problème de payer des tarifs d'électricité inférieurs à ceux payés par la majorité des consommateurs des autres provinces et états américains ?

Les Québécois sont propriétaires de leur hydroélectricité, ils y ont investi leurs avoirs pour acheter les compagnies d'électricité. Leurs taxes furent utilisées à cette fin. Pourquoi devraient-ils payer l'électricité plus cher aujourd'hui. N'est-ce pas là une forme de dividendes sur leurs investissements. Les profits d'Hydro-Québec servent à alléger la facture de l'électricité et c'est bien ainsi.

Si nous poussons la logique de messieurs Facal et Montmarquette plus loin, nous devrions faire payer les utilisateurs payeurs des écoles par les parents seulement, les impôts diminueraient pour plusieurs. Les célibataires, les sans enfants, les grands-parents pourraient mieux profiter de leur revenu.

Cette logique de l'utilisateur payeur donnerait une société autre que celle que nous avons. Est-ce que le Québec s'en porterait mieux?

Nous nous sommes donné une société de partage. De mon point de vue, c'est bien ainsi. Les services de garde, les garderies, les congés de maternité et de paternité sont financés par l'ensemble des citoyens. Ces politiques semblent donner des résultats. Le taux de natalité augmente, c'est tant mieux.

Je préfère une société qui partage à une société individualiste. Tant que la majorité des citoyens acceptera qu'il en soit ainsi, nous vivons dans une société dans laquelle il n'y n'aura pas seulement le dieu du rendement qui primera.

Je milite pour une société qui aimerait que les profits ne soient pas le seul dieu qui existe, une société où les entreprises ont des réflexes de responsabilité collective, une société où les mises à pied ne sont pas monnaie courante pour justifier de plus gros profits à tout prix.

Monsieur Facal et les supporteurs de son point de vue peuvent toujours s'exprimer mais je ne voudrais pas que ce point de vue l'emporte sur la sagesse de ceux qui ont contribué à nous donner des instruments collectifs de partage.

Rodrigue Dubé

Président de l'ADR

2008-04-18